

Isabel González Rey, *La nouvelle phraséologie du français*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Presses Universitaires du Midi, Toulouse, 2021, coll. « Interlangues », 280 p.

L'ouvrage d'Isabel González Rey, publié en 2021, en est à sa troisième édition. Comme l'assume l'auteure dans le prologue, c'est une reprise du livre de 2022, avec une mise à jour de la bibliographie consacrée à la phraséologie. Toujours selon l'auteure, l'édition illustre les changements produits depuis la première édition au niveau de la terminologie et du classement des unités phraséologiques. Par exemple – et c'est ce qui a été remarqué aussi par Dincă (2021) –, ce qu'on appelait expressions figées est devenu expressions idiomatiques dans la langue courante et unités phraséologiques dans la terminologie scientifique.

En fait, par rapport aux deux premières éditions, parues respectivement en 2002 et en 2015, c'est une « nouvelle phraséologie » qui est proposée, ce qui témoigne de la préoccupation de l'auteure d'intégrer les nouvelles perspectives et avancées dans l'approche de la phraséologie (voir cette même observation chez Ladreyt, 2022). Par ailleurs, la parution même de plusieurs éditions témoigne de l'intérêt que suscite le domaine de la phraséologie, ainsi que du renouvellement régulier du débat.

Le but déclaré de l'ouvrage est double, descriptif et épistémique : il s'agit, d'une part, de décrire le « matériel phraséologique » et de proposer une classification selon des critères de nature syntaxique, sémantique et pragmatique, d'autre part, d'œuvrer à « l'élaboration d'une théorie », tout ceci dans la perspective de l'existence d'une discipline linguistique appelée phraséologie.

Le livre comprend deux parties. Les chapitres I-III sont consacrés à la phraséologie comme discipline. Sont ainsi fixés son objet, son statut et sa place parmi les disciplines linguistiques, son émergence comme discipline et son histoire. Les chapitres IV-X décrivent le matériel phraséologique.

Le chapitre I (« Introduction ») fixe l'objet du livre. L'auteure inscrit son propos dans la vision d'une double dimension idiomatique d'une langue, du point de vue interlinguistique et du point de vue intralinguistique, car chaque langue doit être envisagée comme ayant son propre découpage propre forme-sens, « ce qui la rend différente des autres » (interlinguistique) et « proprement particulière » (p. 16), c'est-à-dire par rapport à la combinatoire fixe et au figement, comme il est explicité dans la section du chapitre V qui porte sur la notion d'idiomaticité. Le but en est défini dans les termes suivants : « Il s'agit donc, d'une part, de se poser la question sur leur statut linguistique

[des expressions idiomatiques] dans la langue écrite et orale, et, d'autre part, d'analyser la construction du sens idiomatique comme signe pourvu d'un faisceau de significations virtuelles qui ne s'actualisent que dans le discours » (p. 17). Les expressions idiomatiques se comportent ainsi comme n'importe quel signe linguistique, qui fonctionne dans l'interdépendance langue-parole/discours.

Le chapitre II retrace l'histoire de la phraséologie et présente les principales recherches dans le domaine. Avant l'autonomisation de la phraséologie comme discipline, l'étude des expressions idiomatiques se déroule dans le cadre de l'étude des proverbes, des maximes (la parémiologie). On considère que le fondateur des études de phraséologie est Ch. Bally, qui envisage trois types de combinaisons de mots avec des « degrés différents de cohésion sémantique » (p. 22). L'approche de Bally sera exploitée à partir des années 1920 par les linguistes soviétiques, à qui l'on doit la constitution de la phraséologie comme discipline. Ces recherches seront connues en Europe occidentale (Allemagne, France, Royaume-Uni) par l'intermédiaire de l'allemand et de l'espagnol (dans le dernier cas grâce aux linguistes cubains). Pour ce qui est de la phraséologie française, une tradition proprement dite se développe avec des linguistes comme A. J. Greimas, P. Guiraud, A. Rey, R. Galisson, M. Gross, G. Gross, les deux derniers s'inscrivant dans la tradition des structuralismes américains (par exemple, la théorie transformationnelle de Z. S. Harris). À son tour, S. Mejri adopte une approche sémantique. On enregistre aussi un développement extraordinaire de la phraséographie avec l'apparition des dictionnaires (par exemple, les dictionnaires combinatoires de I. Mel'čuk), alors que l'institutionnalisation de la discipline est évidente avec l'organisation de rencontres scientifiques, l'existence de sociétés et de regroupements des chercheurs en phraséologie.

Pour ce qui est du statut de la phraséologie (qui fait l'objet du chapitre III), trois positions sont illustrées : la phraséologie (1) en tant que discipline linguistique autonome, (2) comme relevant d'autres disciplines (stylistique, lexicologie, lexique et grammaire) ou (3) envisagée dans sa dimension interdisciplinaire, pouvant être abordée de différents points de vue. Il existe un sens large et un sens restreint de la phraséologie, en fonction de ce que l'on considère comme unités phraséologiques. L'acception la plus large est donnée par les tenants de la linguistique de corpus assistée par ordinateur (l'objectif en étant d'envisager différents types d'unités phraséologiques en vue de la traduction automatique). Les interrogations sur le caractère autonome de la phraséologie comme discipline, ainsi que sur le sens large *vs* restreint à donner à la phraséologie dépendent de la manière d'envisager la phraséologie par rapport au système d'une langue. Selon Isabel González Rey, au lieu de considérer la phraséologie comme se situant à la périphérie de la langue, il vaut mieux la considérer comme

une dimension essentielle des langues naturelles, tant le nombre d'expressions figées est important. La position – judicieuse – de l'auteure consiste à soutenir que la phraséologie constitue une partie importante de la langue, qui doit être étudiée comme faisant partie de la langue. Elle rend compte de la manière particulière qu'a une collectivité d'envisager le monde – chaque langue illustre un découpage particulier forme/sens (voir le caractère idiomatique de la langue). C'est un domaine « vivant » et des termes comme phraséogenèse, phraséosystème, unités phraséologiques, lexématique phraséologique, phraséographie illustrent sa complexité.

Le chapitre IV est consacré à l'examen des propriétés des unités phraséologiques. Un aperçu historique montre que, si traditionnellement c'était notamment au niveau du nom (à la suite de l'approche de la composition en lexicologie) que celles-ci étaient envisagées, de nos jours c'est plutôt à partir d'opérations syntactico-lexicales qu'il faut les concevoir. Ainsi, ce n'est plus uniquement la catégorie du nom qui est concernée. En plus, l'objet de la phraséologie pourra correspondre à des unités assimilables à des mots, à des syntagmes ou à des phrases. La variété des dénominations recensées dans le champ de la phraséologie illustre la riche palette de leurs caractéristiques, qui s'expriment à des degrés différents dans les unités phraséologiques (polylexicalité, fréquence, figement/lexicalisation, idiomatisme, institutionnalisation, défigement/désautonomisation/délexicalisation, etc.). Ces traits sont passés au crible par l'auteure et leur caractère graduel est mis en évidence.

Les chapitres V-X sont consacrées à la description des unités phraséologiques, qui sont regroupées en deux catégories, sur la base de la grammaire des constructions : énoncés phraséologiques (parémies, chapitre VI ; pragmatèmes, chapitre VII), syntagmes phraséologiques (collocations, chapitre VIII ; locutions, chapitre IX). L'auteure montre que ces catégories d'unités phraséologiques sont présentes également dans la langue de spécialité, les « parémies terminologiques » et les « collocations en langue de spécialité » faisant l'objet de sections séparées dans les chapitres qui leur sont dédiés.

Le chapitre V constitue le préambule de la description proposée, fournissant les bases conceptuelles de la catégorisation des unités phraséologiques. C'est autour de la notion d'idiomaticité que sont découpées les différentes catégories identifiées. L'approche de González Rey a ceci de particulier qu'elle conçoit une triple dimension de l'idiomaticité : du point de vue formel, il s'agit des rapports syntaxiques qui existent entre les composants ; du point de vue sémantique, l'idiomaticité (« formelle ou structurelle ») se rapporte à la non-compositionnalité des unités phraséologiques ; du point de vue pragmatique, l'idiomaticité vise le rapport entre unité phraséologique et situation d'énonciation.

La classification des unités phraséologiques prend en compte l'idiomaticité envisagée dans ses dimensions intralinguistique (qui permet d'identifier les unités phraséologiques grâce à la comparaison avec les constructions libres) et intraphraséologique (qui concerne la comparaison des unités phraséologiques entre elles). En appliquant des critères de nature formelle, sémantique et pragmatique, ayant trait à la forme des unités phraséologiques, à la compositionnalité sémantique et au rapport au référent, on identifiera les collocations, les locutions, les parémies et les pragmatèmes. Si les quatre catégories d'unités phraséologiques ont en commun la polylexicalité / le figement et la reproduction / l'institutionnalisation, elles se distinguent du point de vue sémantique et pragmatique : ainsi, les collocations présentent un sens compositionnel et ont une fonction référentielle et dénotative ; les locutions ont un sens non-compositionnel et une fonction inférentielle et connotative ; les parémies présentent un double sens – figuré (non-compositionnel) et littéral (compositionnel) – et ont une fonction référentielle et inférentielle à la fois ; les pragmatèmes ont un sens compositionnel ou non compositionnel et une fonction référentielle ou inférentielle. Chacune des quatre catégories d'unités phraséologiques apparaissent dans la langue générale et dans la langue de spécialité.

Parmi les aspects qui distinguent la troisième édition des deux autres, on compte l'introduction d'un deuxième axe qui permet de distinguer entre les classes d'unités phraséologiques, à savoir l'endocentrisme *vs* l'exocentrisme. Dans les unités phraséologiques endocentriques au moins un des composants relève du champ notionnel sur lequel porte l'ensemble (*panier à pain*). Tout au contraire, les unités phraséologiques exocentriques comprennent des composants qui relèvent de champs notionnels différents de celui de l'ensemble (*tomber des cordes*).

Pour ce qui est de la classification des unités phraséologiques selon leur nature, contrairement aux autres éditions, dans cette troisième édition, celles-ci sont envisagées selon qu'elles relèvent du niveau de l'énoncé ou du niveau du syntagme et cette appartenance est clairement explicitée : les parémies (chapitre VI) et les pragmatèmes (chapitre VII) sont reliés aux « énoncés phraséologiques », alors que les collocations (chapitre VIII) et les locutions (chapitre IX) sont englobées dans les « syntagmes phraséologiques ».

Le chapitre VI est consacré aux parémies, unités phraséologiques à valeur gnomique. Ce sont des phraséologismes exocentriques, qui partagent avec les pragmatèmes la propriété d'être des énoncés. Le classement proposé par l'auteure exploite les différentes structures syntaxiques sous lesquelles se présentent les parémies, toutes ayant à la base un parallélisme de structure.

Le caractère augmenté et le renouveau qu'apporte cette édition de l'ouvrage sont visibles dans le chapitre consacré aux pragmatèmes

(chapitre VII), qui illustre le développement qu'a connu ce domaine ces dernières décennies. Le terme de « pragmatème » est proposé en 1995 par Mel'čuk, mais ces expressions sont étudiées depuis longtemps, qu'il s'agisse, par exemple, de « formules routinières » chez Coulmas, de « mots-phrases » chez Grevisse. Blanco et Mejri y consacrent une monographie parue en 2018. Ce sont, comme les parémies, des énoncés (c'est-à-dire des structures syntaxiquement indépendantes), qui prennent différentes formes, allant d'unités minimales, comme les abréviations ou les onomatopées, jusqu'aux syntagmes et aux phrases complètes. Du point de vue sémantique, certains présentent un sens compositionnel, donc référentiel (*Défense de fumer*), d'autres un sens non-compositionnel, donc inférentiel (*Chaud devant !*, expression utilisée dans la restauration pour se frayer un chemin). Ce qui fait la particularité des pragmatèmes, c'est leur dépendance pragmatique de la situation d'énonciation, appelée « fixation pragmatique » ou « figement situationnel ». Deux catégories de pragmatèmes sont identifiées : des pragmatèmes conversationnels et comportementaux. Pour ce qui de la seconde catégorie, il s'agit de pragmatèmes dont le but est d'amener le destinataire à réaliser une action comportementale (par exemple, sur des affiches, *À vendre ; À paraître*).

Les collocations, qui font l'objet du chapitre VIII, posent des problèmes très intéressants à concernant la conception même du figement et de la lexicalisation, du fait qu'elles se situent à la frontière entre constructions libres et constructions figées. Présentant une structure binaire (base + collocatif), les collocations sont, du point de vue sémantique, complètement ou partiellement compositionnelles et présentent un caractère dénotatif et référentiel. Les éléments qui les composent se combinent en vertu de compatibilités sélectives (sémantiques et syntaxiques), ce qui est décrit en termes de fixité sémantique. Les collocations constituent une ressource privilégiée de la néologie terminologique, car elles permettent, grâce à la spécification, à la détermination qu'effectue le collocatif sur la base, de créer « des sous-catégories notionnelles au service de la discrimination référentielle » (p. 137). La typologie des collocations proposée par l'auteure prend en compte les axes suivants : le caractère lexical (collocations lexicales) ou grammatical (colligations), le degré de compositionnalité du sens (collocations compositionnelles ou semi-compositionnelles), ainsi que l'appartenance à la langue générale ou à la langue de spécialité. Au niveau lexical, les collocations sont regroupées selon la catégorie lexicogrammaticale à laquelle elles appartiennent. Ainsi, sont identifiées des collocations nominales, des collocations verbales, des collocations adjectivales et des collocations adverbiales. Les colligations, à leur tour, peuvent être conjonctives ou prépositives. À la difficulté de l'identification des collocations notamment en langue de spécialité s'ajoute celle de la distinction entre collocations et locutions. C'est,

selon González Rey, leur caractère endocentrique qui distingue les collocations des locutions, qui, elles, seraient exocentriques.

Comme déjà signalé, ce qui était considéré comme « expression idiomatique » dans la deuxième édition est assumé comme « locution » dans l'édition qui fait l'objet de ce compte rendu. Le chapitre IX est consacré à cette catégorie de phraséologismes. Par ailleurs, il n'est pas expliqué pourquoi est préféré dans la troisième édition le terme de locution à celui d'expression idiomatique. Apparemment, il s'agit d'un changement de perspective de l'auteure, car la motivation du choix d'un terme ou d'un autre est formulée exactement de la même manière : « Parmi les multiples façons de nommer ce groupe de mots figés propres à une langue, on a retenu celle d'expression idiomatique [de locution], car les deux termes se complètent pour rendre compte [car ce terme rend mieux compte] et de la forme et du sens de ce genre d'unités phraséologiques » (2015 : 113 ; 2021 : 159).

Selon qu'on retient un aspect plutôt qu'un autre dans la définition de ce genre d'unité phraséologique, c'est soit un terme, soit un autre qui est préféré. Ce qui semble l'emporter dans le choix du terme « locution », c'est la possibilité de rattacher, traditionnellement, les locutions aux classes lexico-grammaticales du nom, du verbe, de l'adjectif et de l'adverbe. Le terme « expression », lui, met en avant le caractère de figure rhétorique qui sous-tend ce genre d'unités phraséologiques.

Effectivement, la dimension figurée est la condition *sine qua non* de l'existence d'une locution, de son idiomatité, car le figement est lié à la production d'une figure. Dans les termes de l'auteure, on peut affirmer : « En bref, on peut dire qu'une locution est le produit d'une transposition sémantique qui lui accorde un sens particulier, un sens second, figuré » (p. 164).

Sont examinés dans ce chapitre les mécanismes qui sont à la base de l'émergence des figures / métaphores : l'iconicité et la subduction, qui reposent respectivement sur le rapport concret-abstrait et le rapport abstrait-abstrait. Dans les langues de spécialité, la métaphore est un véritable instrument de conceptualisation, comme il ressort des travaux d'A. Assal cités par González Rey.

Ancrées dans la culture d'une communauté, exploitant les éléments culturels, les locutions se caractérisent par leur mouvance, leur dynamisme. Elles peuvent disparaître, être remplacées par d'autres images, actuelles, contemporaines, et en même temps être déformées, détournées : « C'est, en fait, ce double emploi, conventionnel et détourné, qui nous permet de les considérer comme les éléments à la fois les plus figés dans la langue et les plus défigés dans le discours » (p. 175).

L'auteure se pose aussi la question de l'éventuelle association entre un emploi bas / élevé des locutions et un type de discours

particulier. Un aperçu de leur présence dans le discours littéraire ou le discours des médias montre que celles-ci ne sont aucunement marginales. Tout au contraire, dans la presse et le discours publicitaire l'emploi à grande échelle des locutions relève de stratégies discursives visant à « attirer l'attention du public » (p. 180). Le phénomène de défigement / délexicalisation (présent dans le discours de la presse et dans celui de la publicité) est possible justement parce que les locutions sont, avec les parémies, les unités phraséologiques les plus figées. Le détournement se produit tant au niveau de la forme qu'au niveau du sens et à celui de l'énonciation, témoignant du dynamisme discursif, de la créativité lexicale.

Le dernier chapitre (X) est consacré à l'analyse d'une catégorie d'unités phraséologiques sélectionnée selon leur nature verbale (« constructions verbales figées »), regroupant tout aussi bien des collocations que des expressions idiomatiques imagées. Étant donné la place essentielle du verbe dans la phrase, les unités phraséologiques construites autour du verbe constituent une catégorie que l'auteure considère essentielle. Sont décrits les configurations syntaxiques de ces expressions, les mécanismes de construction de leur sens (la comparaison, la métaphore), les rapports entre construction figée et construction libre dans l'émergence des constructions verbales imagées, entre sens propre et sens figuré (lecture littérale possible, redondance sémantique, constructions proprement idiomatiques), leurs valeurs stylistiques, leur fonctionnement selon les niveaux de langue.

À la fin de cette présentation, force est de remarquer la complexité de l'approche proposée par l'auteure, qui offre une image globale d'un domaine trop souvent abordé de façon fragmentaire. Le traitement des catégories de phraséologismes, sur la base de fines discriminations à tous les niveaux linguistiques (formel, sémantique, pragmatique), dans la langue générale et dans la langue spécialisée, rend compte aussi des dernières évolutions dans le champ de la linguistique (voir, par exemple, les pragmatèmes). D'un point de vue plus largement épistémique, le volume relance le débat sur la place de la phraséologie parmi les disciplines linguistiques, sur la conception même de l'idiomaticité, sur la frontière entre association libre et association figée. Il revient à l'auteure de considérer, à juste titre, que loin de se situer en marge de la langue, la phraséologie en est une partie importante. Si les conditions de l'émergence d'une discipline linguistique à part sont rencontrées, on peut interroger pourtant la manière dont l'auteure envisage le rapport entre linguistique générale et phraséologie, qui semblent s'opposer : la première étudie le fonctionnement de la langue du point de vue des combinaisons libres, alors que la phraséologie a pour objet l'étude des combinaisons liées.

**Références bibliographiques**

- Dincă, D. (2021), « Maria Isabel González Rey, *La nouvelle phraséologie du français*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2021, 280 p. », *Publif@rum - Carnets de lecture*.
- Ladreyt, A. (2022), « Isabel González Rey, *La nouvelle phraséologie du français*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Toulouse, Presses universitaires du Midi, coll. "Interlangues", 2021, 280 p. », *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 66.

Cristina Petraș  
Université Alexandru Ioan Cuza Iași  
petrasac@yahoo.com